

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires :

A PARIS,

Chez MM. RICHARD et C^e,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.

Réclamations, — . . . 30

Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires :

A PARIS,

Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

14 Mai 1873.

LES ÉLECTIONS LYONNAISES.

Un citoyen de Nantes écrit dans l'*Indépendance de l'Ouest* :

Barodet a été avalé, il est digéré aujourd'hui. Beaucoup qui faisaient la petite bouche se sont trouvés avoir des estomacs d'autochtones.

On ne parle plus aujourd'hui de Barodet. Le plat du jour fait oublier celui de la veille. La table va se mettre à Lyon ; on lit sur la carte : Ranc et Guyot.

Qui a dressé cette carte ? D'obscurs officiers de bouche radicaux, fournisseurs et excitateurs des appétits du menu peuple lyonnais, qui de leur seule autorité se sont institués cuisiniers-chefs du suffrage universel.

Il est bien curieux, pour le dire en passant, d'entendre les voix gémissantes et menaçantes de la presse radicale se plaindre des « prochaines mutilations » du suffrage universel et ne jamais souffler mot du sang-eau avec lequel quelques obscurs citoyens, sans nom, sans autorité et sans mandat, prétendent administrer à leur guise.

Qu'a-t-on vu, en effet, à Paris, quelques jours avant le 27 avril ? Un fantaisiste anonyme, écrivain du *Corsaire*, jeta en l'air le nom de Barodet, comme on jette un sou à pile ou face, en se jouant. Peut-être voulait-il prendre la mesure de la badauderie parisienne.

D'autres anonymes, conducteurs du peuple *in partibus*, trouvèrent ce nom bien sonnant. Les conservateurs crièrent au scandale. C'était achever de consacrer Barodet. L'homme ne se dérangea pas. Des comités occultes le proposèrent, et 480,000 épaules pliantes et dociles au signe des désignateurs, non élus, le guindèrent sur le pavé.

Il en fut de même à Marseille. M. Lockroy avait un atout de plus dans son jeu. Il était en prison pour délit de presse. Il souffrait persécution par la justice.

Un comité marseillais s'empara de son nom, posa la candidature de l'heureux condamné, et M. Lockroy passa comme une lettre à la poste.

C'est ainsi que M. Ranc et M. Guyot ont été nommés à Lyon. La rue Grôlée l'a décidé. La rue Grôlée, qui mène les maires et qui donne des leçons aux préfets.

La renommée de maître de la police de M. Gambetta faillit nuire d'abord à M. Ranc. Le comité de la rue Grôlée n'aime la police sous aucun régime.

Mais quand il sut que M. Ranc avait arrêté des princes descendants de Louis Capet, et surtout qu'un peu plus tard il avait ceint ses reins de l'écharpe rouge et légité, comme membre de la Commune de Paris, aux côtés de Pyat et de Delescluze, tous les doutes s'évanouirent et M. Ranc fut trouvé digne d'être présenté.

C'est ainsi qu'au Nord et au Midi un certain nombre d'essayeurs de sauce cuisinent le suffrage universel.

Après les citoyens Barodet et Lockroy, nous avons donc les citoyens Ranc et Guyot : c'est un parfait quadrille. Ces deux derniers ont écrit qu'ils étaient prêts à se soumettre aux augustes volontés du comité Grôléen. Ils prendront les instruments utiles pour faire écrouler l'Assemblée : l'un aura le tambour, l'autre la trompette de Jéricho, dont le son renverse les murailles.

Le *Petit Lyonnais*, moniteur de la rue Grôlée, a exhibé en peu de mots les sérieux titres qui recommandent M. Ranc.

Il est radical, c'est-à-dire, qu'il place la République avant le suffrage universel comme chose primordiale imprescriptible, inaliénable, supérieure à la volonté unanime du pays ; il est socialiste, c'est-à-dire, si l'on entend bien ce mot si vague qui couvre tant de haines et d'appétits, ennemi de la propriété individuelle et du droit d'héritage ; il est matérialiste et athée, c'est-à-dire, qu'il n'admet qu'une différence de degré et de

taille entre l'homme et le poux, qu'il croit que les lois naturelles existent sans législateur et que la morale n'a ni caractère absolu, ni frein, ni sanction.

Le matérialiste Naquet a écrit brutalement qu'il n'y a d'autre fondement du droit que la force. M. Ranc, d'accord avec M. Naquet sur les principes, admet sans doute cette belle maxime.

M. Guyot, croyons-nous, est dans les mêmes eaux troubles. Il est docteur-médecin.

Il est prodigieux combien la médecine fournit de candidats et d'aspirants à la vie politique !

Sous la Commune, on en vit sortir de terre tout un essaim, les Urbain, les Rastoul, les Parisal, les Goupil, peu connus comme savants, cherchèrent la notoriété dans la révolution.

Encore aujourd'hui, nous avons le docteur Robinet, et le docteur Turigny vient d'être élu ; et à Avignon, Bordone, dont on ne sait s'il fut docteur ou apothicaire, mais qui s'appelle général.

Pourquoi ces médecins manquent-ils aux malades ? N'est-ce pas que les malades leur manquaient. Ils ont résolu de traiter la société. Pauvre société, entre les mains de ces Diafoirus rouges ?

Nous roulons de Barodet et Lockroy à Ranc, c'est à savoir de la demi-Commune, de la Commune ne s'avouant pas, se déguisant et prenant masque, à la Commune acceptée, défendue et servie. Cela va bien. Si les conservateurs de toute couleur n'avisent, après avoir roulé, nous plongerons.

ASTÉIOS.

Chronique générale.

Dans le monde politique, comme dans le monde financier, on se montre convaincu que la situation actuelle ne peut se prolonger et qu'il faut en sortir, ou par la légalité ou par un coup de force.

L'opinion se fait de plus en plus, même parmi ceux qui avaient été, jusqu'à ce jour,

les plus zélés partisans de M. Thiers, qu'il est usé et ne peut plus exercer aucune influence utile.

Il prévoit bien qu'il touche à un moment décisif, car il redoute beaucoup de se trouver en présence des diverses fractions conservatrices de l'Assemblée. Il imagine chaque jour de nouvelles combinaisons pour se tirer des difficultés qu'il a laissées s'accumuler. Il parle tantôt d'un ministère du centre gauche ; tantôt il est question, comme hier, d'un ministère avec des membres de la gauche modérée comme MM. Em. Arago, Henri Martin, Vacherot, Ricard, etc.

* *

Il y a un fait curieux à constater : pendant que les élections tournent, en France, au radicalisme, nous voyons, au contraire, en Angleterre, le parti conservateur gagner du terrain, dans les élections. Nos voisins profitent de nos folies, comme le Spartiate se guérissait de l'ivresse par le spectacle de l'esclave ivre.

* *

Le parti radical, représenté à Paris en ce moment par la réunion de la rue de la Sourdière, vient, dans sa dernière séance, d'imposer aux nouveaux élus du parti la publication d'un manifeste explicatif à leurs commettants.

M. Gambetta s'est vivement opposé à ce moyen de propagande, qu'il considère comme dangereux dans les circonstances où nous nous trouvons ; mais la réunion a passé outre, et l'ex-dictateur se trouve déjà distancé et en désaccord d'opinion avec ses coreligionnaires politiques.

* *

La baisse se maintient à la Bourse par suite des inquiétudes générales et de la crise financière en Allemagne.

* *

Les détails apportés par les lettres et les journaux de Vienne au sujet de la crise financière sont lamentables ; une immense

34

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

XVIII.

LA LEÇON DES AÏEUX.

(Suite.)

Je lui expliquai que, fidèle à mes engagements, j'étais arrivé à Neuchâtel exactement le jour où je devais y recevoir sa lettre.

— Dieu veuille, me dit-il, que vous teniez toutes vos promesses aussi fidèlement que celle-ci !

— Oh ! m'écriai-je, soyez sûr que ma vie tout entière appartient à la femme que j'aime. Que je sois éternellement maudit si je l'oublie !

— Ne faites pas des vœux pareils, me

dit-il sévèrement. Après les plus grandes faiblesses, il reste toujours le repentir, et au repentir le pardon.

Je revis Berthe avant déjeuner ; elle se leva lorsque j'entrai au salon et m'attendit, appuyée au dossier de son fauteuil ; elle était blanche comme un marbre ; ses yeux vivaient seuls dans son visage immobile. Je baisai religieusement la main de cette héroïne.

— Soyez le bienvenu ! me dit-elle sans affectation ; Claire était bien impatiente de vous revoir.

J'étais interdit, je balbutiai quelques mots sans suite ; elle vint gracieusement à mon secours en me faisant parler sur ce que j'avais vu de la Suisse.

Cette jeune fille était vraiment aussi forte que généreuse. A déjeuner, elle conserva sa présence d'esprit, et ne paraissait point blessée de la joie tranquille que laissait voir sa cousine. Claire avait pris naïvement au sérieux les paroles de Berthe : « Je ne l'aime pas. »

Il me tardait de me retrouver avec celle

que je pouvais maintenant appeler ma fiancée ; comme ce nom m'était doux aux lèvres, et que de charmantes idées il éveillait en moi !

Les heures que j'y passais avec elle furent les plus heureuses que j'eusse connues jusqu'à ce jour, parce qu'elles étaient les plus tranquilles. Dans l'affection pure qui m'embrassait, je marchais de ravissement en ravissement.

Quand l'amour se révèle, il excite toujours en nous des mouvements d'une certaine violence ; mais, quand il s'est emparé successivement de toutes nos facultés, quand il a purifié nos sentiments, quand il règne en nous, l'âme éprouve une placidité, un bien-être, une satisfaction sans nuages.

J'en étais à cette période de l'amour qui est le bonheur contemplatif, et je ne désirais rien de plus.

Celui à qui n'a pas suffi, ne fût-ce qu'un jour, la possession du cœur, celui-là n'a point aimé. L'amour, fils du ciel, est immatériel comme lui ; c'est une faiblesse de notre nature si nous le faisons descendre des

sphères idéales qui sont, en quelque sorte, sa patrie : c'est ainsi que je le sentais. Aussi longtemps que nous pouvons aimer ainsi, la paix est en nous et le bonheur nous est fidèle. Il me semble que je serais resté des mois, des années peut-être, à respirer, sans y toucher, cette fleur éclose pour moi.

A l'heure dont je parle, toute autre pensée que celle de l'union intime de nos âmes me semblait une profanation.

Les heures s'écoulaient pour nous dans des causeries charmantes, où Claire me laissait pénétrer le secret de son cœur, sans autres voiles que l'instinctive pudeur de la femme : nos sentiments les plus intimes se mariaient sans effort comme se confond le rayonnement des étoiles. Au-delà de la joie sans bornes où je planais, je ne concevais rien. Nous ne parlions que de nous deux ; car, à nous seuls, nous étions pour nous le monde. De même que, pour le pasteur de la vallée de Hasli, toute science et toute loi sont dans la Bible, de même, pour nous, l'univers était dans cet amour.

Je lui faisais raconter ses douleurs pen-

perturbation s'est fait soudainement sentir dans toutes les classes de la population ; les ruines sont nombreuses, la plupart complètes. La misère est venue à leur suite peser sur les familles des spéculateurs et des commerçants ; on nous décrit déjà les scènes les plus navrantes.

Devant ce désastre, le gouvernement s'est ému ; il paraît décidé à s'entendre avec les principaux banquiers et à créer un fonds pour venir, par avances, au secours des besoins les plus pressants.

Une dépêche nous apprend qu'il a l'intention de modifier, au besoin, la convention conclue avec la Banque nationale afin de faciliter la circulation du numéraire.

Trois journaux, la *France*, le *Constitutionnel* et le *Pays* sont assignés à comparaître, le 16 mai 1873, devant la dixième chambre correctionnelle, sous la prévention d'avoir contrevenu aux dispositions de l'article 24 du décret du 17 février 1852, en publiant une lettre traitant de matières politiques, et émanant de Félix Pyat, condamné à une peine afflictive et infamante.

C'est la loi, dit-on. Nous en convenons ; mais il faut avouer aussi que la loi est dure quand elle s'applique ainsi à des journaux conservateurs, coupables seulement d'avoir voulu dénoncer à l'opinion des stratagèmes aussi dangereux qu'hypocrites de la démagogie.

Le *Messageur du Midi* apprend que le directeur et le gérant de la *Nacelle*, petite feuille hebdomadaire qui se publie à Montpellier, sont traduits devant la cour d'assises de l'Hérault, à l'audience du mardi 13 mai, pour deux articles insérés dans le numéro du dimanche 27 avril.

Le plus grand nombre des anciens journaux de Paris sont très-malades.

On annonce la mise en vente de l'*Opinion nationale*. On dit que M. Isaac Péreire, qui est un des principaux créanciers de ce journal, doit en devenir l'acquéreur.

Ce n'est pas la légalité et encore moins la peur des parquets qui peuvent arrêter la presse communarde en ses débordements. Voici ce qu'on lit dans un article du *Republicain de la Loire* sur la question électorale :

« Si les monarchistes ont le malheur de réaliser leurs menaces, s'ils essaient de nous imposer leurs volontés sans que nous puissions manifester la nôtre, librement, pacifiquement, par le suffrage universel ; si, enfin, ils nous contraignent à user du droit de légitime défense en repoussant la force par la force, tant pis pour eux.

» La victoire qu'ils nous auraient empêché de remporter à coups de bulletins de vote, nous la remporterons à coups de fusil. »

dant l'absence ; elle me demandait les miennes pendant les longues heures de l'attente, et nous nous réjouissions d'être enfin réunis sans avoir à redouter de nouvelles épreuves.

Cependant, l'égoïsme de mon bonheur n'allait pas au point de me faire oublier tout-à-fait ce que Berthe avait souffert, ce qu'elle souffrait encore à cause de moi.

Dans la soirée, j'étais descendu seul au jardin ; le ciel, chargé d'orage, invitait à la mélancolie : je pensais à l'instabilité du bonheur, d'après l'idée que s'en forme le vulgaire.

« Voici, me disais-je, une jeune fille, belle, riche, avec un grand nom. En apparence, que lui manque-t-il ? Cependant la voilà dévorée d'ennui parce que j'ai mis le pied dans cet hôtel, et, si je n'y étais pas venu, rien peut-être ne l'eût jamais troublée, et si je n'eusse pas rencontré Claire, bien certainement je l'aurais aimée. »

Comme je faisais ces réflexions, une lumière parut dans la galerie du rez-de-chaussée, et, à mesure qu'elle passait, je vis se dessiner sur les vitres la silhouette d'une

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

« Il y a beaucoup de préfets à Paris. Tous affirment que, sous le système dissolvant qui a été suivi jusqu'ici par le gouvernement, la gangrène s'est répandue peu à peu dans le corps social et le ravage effroyablement.

» Ils confessent ouvertement, même ceux qui datent du 4 septembre, qu'ils sont débordés ; mais ils ajoutent aussi que tout n'est pas encore perdu, que le mal n'est pas encore sans remède et que six mois d'administration clairvoyante et énergique suffiraient pour remettre le pays sur pied.

» Les préfets répètent-ils à l'oreille du pouvoir ce qu'ils disent partout ? Le pouvoir, les comprendra-t-il et agira-t-il en conséquence ? Voilà ce que nous nous demandons ; voilà aussi sur quoi nous appelons l'attention la plus expresse de l'Assemblée.

» Car enfin, si le pouvoir se dérobe encore à l'évidence, s'il continue son ordinaire de temporisation, de ménagements et de compromis, c'est à l'Assemblée à le remettre en face de la réalité et à le pousser dans la vraie voie.

» Le temps n'est plus de fonder de petites églises et de soigner des intérêts personnels ; le pays s'impose et réclame ; à tout prix il veut être sauvé. »

Nous avons indiqué, d'après la *Patrie*, le sens d'une circulaire de notre gouvernement adressée à nos agents diplomatiques à l'occasion des élections du 27 avril ; nous sommes en mesure de donner sur cette circulaire des indications plus précises.

Il y est dit que ces hommes, dont on voudrait faire peur, sont, à quelques exceptions près, « pleins de modération, » « très-intelligents, » et qu'on a « exagéré leurs tendances. » Ils ont « des qualités. » Ils offrent des « éléments précieux » pour aider le gouvernement à « atteindre son but : la fondation de la République. »

Nous croyons pouvoir ajouter que cette façon d'apprécier le scrutin radical du 27 avril a obtenu peu de succès auprès des cabinets d'Europe.

C'est M. Laboulaye qui remplacera, dit-on, M. Jules Simon comme ministre de l'instruction publique. En attendant qu'il soit statué sur son sort, M. Simon vient de nommer un de ses fils sous-chef à l'administration des Beaux-Arts.

On lit dans le *Journal de Nice* :

« Victor Cyrille, qui a pris une part active dans les affaires de la Commune et dont nous avons, il y a quelque temps, annoncé l'arrestation en Italie, n'a pas été livré à la France ; le gouvernement italien l'a fait reconduire par la gendarmerie jusque sur le territoire suisse et lui a signifié un arrêté d'expulsion avec ordre de ne plus remettre les pieds en Italie. »

femme : c'était Berthe, qui, chaque soir, depuis un mois, venait rêver dans cette salle peuplée de l'ombre de ses aïeux.

Elle posa sa bougie sur un guéridon, ouvrit une des portes vitrées qui donnent sur le jardin et resta là quelques minutes, respirant le souffle orageux de la nuit.

Mon premier mouvement fut de me cacher ; mais il me sembla que cette réserve était aussi peu digne d'elle que de moi ; je sortis du massif d'arbres qui m'abritait, et je marchai vers elle.

Berthe parut aussi peu surprise que si elle m'avait attendu. Elle me fit entrer dans la galerie et referma derrière moi la porte vitrée.

Une seule bougie éclairait cette vaste salle, dont les extrémités et le plafond demeuraient dans l'ombre.

Les évêques, les chevaliers de Malte, les gentilshommes cuirassés, les grandes dames au costume bizarre, se distinguaient vaguement au milieu de leurs cadres dorés ; chaque parole éveillait un écho plaintif ; au dehors le vent sifflait, la pluie commençait

Le *Journal officiel militaire* publie une note ministérielle relative aux détériorations d'effets par des militaires en état d'ivresse. Après avoir rappelé la disposition qui prescrit à tout supérieur rencontrant un inférieur pris de vin ou troublant la tranquillité publique, de le faire rentrer dans l'ordre et de le faire arrêter par ses camarades et, au besoin, par la garde, cette note ajoute :

« Il peut arriver, et il est arrivé que, en obéissant aux injonctions de leur supérieur, des sous-officiers et soldats ont eu à lutter avec l'homme qu'ils devaient arrêter, et ont eu, par suite, leurs effets détériorés et mis hors de service.

» J'ai décidé que, dans ce cas, et pour rentrer dans l'esprit du décret du 40 août 1872, relatif à la répression de l'ivrognerie, les détériorations en question ne seraient pas mises à la charge de l'Etat, mais seraient imputées au compte de l'homme, cause de l'accident. »

Nouvelles extérieures.

AUTRICHE.

Voici les nouveaux renseignements sur la crise financière en Autriche.

On mande de Vienne, 9 mai, au *Temps* :

« La faillite d'une des principales maisons financières d'ici a causé une panique extraordinaire à la Bourse. Aucune affaire n'a été possible de toute la journée.

» Les commerçants ont résolu de se prêter une mutuelle assistance. Le baron Königswarter va solliciter du ministre des finances l'ordre de suspendre les affaires pendant quelques jours et la sanction des arrangements qui pourront être faits pour mitiger la crise.

» Le baron Rothschild et Schetz ont été insultés aujourd'hui à la Bourse.

» Les transactions ont été partiellement suspendues à la Bourse, en conséquence des nombreuses faillites annoncées.

» Des négociations se sont engagées entre le comité de la Bourse, les banques et le gouvernement, à l'effet de prendre des mesures pour prévenir de nouveaux et plus grands désastres. »

Nous trouvons dans les journaux anglais les dépêches suivantes :

Dans le *Telegraph* :

« Berlin, vendredi soir.

» La Bourse a été au calme complet, en conséquence de la clôture de la Bourse de Vienne, par suite de deux cents faillites qui ont eu lieu parmi les spéculateurs du dehors. La ville est en proie à une grande anxiété. »

Dans le *Daily-News* :

« Vienne, vendredi, nuit.

» Il y a eu une forte panique à la Bourse d'aujourd'hui. Une conférence s'est réunie au ministère de l'intérieur, afin d'arriver à une réduction des cours, qui sont actuellement exorbitants. »

Dans le *Morning-Post* :

« Vienne, 9 mai.

» Une conférence a eu lieu aujourd'hui parmi les ministres pour s'entendre sur les mesures à prendre pour mettre un terme aux extorsions des maîtres d'hôtels, restaurants et autres établissements publics. L'abus est devenu si grand que l'autorité a jugé nécessaire d'intervenir. »

On télégraphie de Vienne, le 11 mai :

« Une députation composée de représentants des premières maisons de banque viennoises a demandé au président du conseil des ministres de prendre des mesures pour remédier à la crise actuelle de la Bourse.

» Le président du conseil a promis que le gouvernement ferait tout son possible dans ce but. »

Le *Neues Fremdenblatt*, de Vienne, dit au sujet de la situation actuelle de la Bourse :

« Plus de cent maisons déclarées insolubles en un seul jour ! C'est un événement qui n'a pas son pareil dans les annales de la Bourse. Plusieurs des maisons insolubles jouissaient d'un très-grand crédit à la Bourse ; elles sont victimes des dernières baisses, et elles ont été hors d'état de payer les sommes exigées. Personne ne s'était attendu à une crise semblable à celle qui domine la Bourse depuis le commencement de cette semaine.

» On pensait que la hausse tirait à sa fin et qu'une réaction modérée allait se produire ; mais personne ne croyait à une telle baisse, par la raison toute simple que rien ne semblait la motiver. Elle s'est produite cependant par suite de spéculations par trop considérables, dont il faut chercher la source dans la chance, rarement troublée, que n'ont cessé d'avoir les boursiers depuis trois ans.

» Les hommes d'affaires les plus expérimentés sont d'avis que les journées comme celles par lesquelles on vient de passer n'ont pas de précédent, et que jamais le découragement n'a été aussi grand qu'en ce moment. Par suite des innombrables suspensions de paiement, la Bourse n'a pu se remettre, malgré l'intervention des banques.

» La Bourse du matin offrait un aspect vraiment déplorable. On n'a conclu que les affaires absolument indispensables. À midi, il y a eu une sorte de revirement, mais celui-ci n'a duré que peu de temps, car la clôture a offert un résultat des plus mesquins, par suite de la crainte qu'avaient les boursiers de voir encore augmenter le nombre de maisons insolubles à la prochaine liquidation. »

ESPAGNE.

Voici les dépêches de l'*Agence Havas* :

Madrid, 11 mai, midi.

La veille des élections, le gouvernement avait adressé aux gouverneurs de provinces une circulaire télégraphique recommandant une complète neutralité dans la lutte électorale, la garantie des droits pour tous les électeurs, en rendant responsables tous

ne vous étonnez pas si je sors avec vous des habitudes communes : je veux vous donner quelques explications sur ce qui s'est passé ici depuis votre arrivée.

Ces paroles furent prononcées avec ce calme d'une supériorité qui ne s'ignorait point.

Elle reprit :

— Monsieur le curé de Notre-Dame m'a fait part ce matin de ce qu'il vous a écrit il y a dix jours. Je regrette qu'il ait cru nécessaire d'entrer dans d'aussi grands détails sur ce qui me concerne personnellement. J'aurais préféré qu'il ne fût pas question de moi, et je vous demande d'oublier ce que vous en savez.

— Je ne me le rappellerai, répondis-je en m'inclinant, que pour vous bénir.

(La suite au prochain numéro.)

à tomber ; cette galerie apparaissait comme un lieu lugubre dont Berthe semblait le fantôme.

Toujours vêtue de noir, plus pâle que jamais, le regard illuminé d'un feu sombre, elle aurait pu poser pour la statue de la Force dans le malheur. En la voyant ainsi, j'étais plein de respect, de sympathie et presque de remords.

Un mois avant, la veille de mon départ, elle était calme, radieuse, presque gaie ; j'avais rencontré des airs si doux sur sa bouche si fière ! Elle comprit ce qui se passait en moi, car elle me dit avec un sourire étrange :

— Vous me trouvez changée ?

J'aurais désiré une explication, mais je n'osais la provoquer. Berthe vint encore au-devant de ma pensée.

— Il y a des choses, me dit-elle, que vous avez sur les lèvres, mais vous craignez de me blesser en les disant ; non que je les redoute, mais parce qu'elles sont inutiles : d'avance, je les connais. Mon cousin, je ne suis pas tout à fait une femme ordinaire ;

ceux qui manqueraient à l'observation des lois.

Le président Figueras, comme ministre par intérim de la guerre, a reçu samedi l'état-major général de l'armée qui, sans distinction de parti, était venu le féliciter. Il leur a dit que le gouvernement donnerait tous ses soins à l'armée et à la consolidation de la discipline, parce qu'il est intimement convaincu que, sans l'armée, on ne pourrait pas consolider la République.

Le ministre des finances a publié l'état général des finances sans rien dissimuler. Il dit que la République rétablira l'ordre et l'économie qui avaient été négligés sous la monarchie, et qu'elle ne manquera à aucun de ses engagements, décidée à sauver le crédit national compromis par des prodigalités et des abus traditionnels.

Le calme le plus complet règne partout où n'existent pas de bandes carlistes.

On a envoyé 6,800 hommes pour renforcer l'armée du Nord.

La confiance publique se rétablit.

Madrid, 41 mai.

Les monarchistes de toutes nuances se sont abstenus. On signale une apathie générale pour les élections.

Madrid, 41 mai, 3 h. soir.

D'après le bilan publié par la *Gazette officielle*, le solde du passif de l'Espagne au 31 mars dernier était de 7 milliards 830 millions de pesetas.

La *Epoca*, examinant ce document, dit qu'au mois de septembre 1868 toutes les obligations pendantes du Trésor atteignent à peine 2 milliards de réaux, et que la valeur des biens nationaux disponibles était supérieure au capital. La dette au 1^{er} mars était moins élevée qu'actuellement, et la différence des recettes et des dépenses était de 400 millions. Depuis, elle a atteint 1 milliard. La *Epoca* applaudit à l'intention du ministre de combler à tout prix le déficit.

Madrid, 41 mai, 5 h. 20 soir.

Les élections continuent avec calme et tranquillité. Le résultat en est encore inconnu aujourd'hui, mais une grande majorité paraît assurée aux républicains fédéraux. Les autres partis n'ont qu'un nombre de voix insignifiant. L'élection des ministres et de presque tous les anciens députés fédéraux est assurée.

Madrid, 41 mai, 10 h. soir.

Le résultat des élections du premier jour, à Madrid, est favorable aux républicains fédéraux. On ignore encore les résultats de la province.

Le bruit court que la détention de l'amiral Topete est maintenue par le juge d'instruction.

Madrid, 42 mai, 9 h. 40 mat.

Les résultats connus des élections pour le premier jour portent 138 républicains fédéraux, 9 radicaux, 2 conservateurs, 1 alphonsiste et 4 républicain unitaire. On calcule que le résultat définitif sera 350 fédéraux et 40 opposants de tous les partis.

Bayonne, 41 mai, soir.

Les troupes régulières ont abandonné Boucharia et n'y ont pas laissé d'hommes pour garder le poste de la douane. Ce poste a été occupé de nouveau par les carlistes.

La rencontre dans la vallée de Bastau n'est pas confirmée.

Les renseignements sur les affaires d'Espagne sont toujours aussi contradictoires.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. de Fourtou, ministre des travaux publics, est arrivé lundi à Chinon. Le ministre avait visité la section du chemin de fer de la Vendée comprise entre Bressuire et Thouars, qui vient d'être ouverte à l'exploitation, et les travaux de Thouars à Chinon, qui seront terminés dans le courant du mois de juillet.

Le ministre a remis la croix d'officier de la Légion-d'Honneur à M. Jenty, président de la Compagnie de la Vendée et directeur politique du journal la *France*, et à M. Croizette-Desnoyers, ingénieur en chef du contrôle, et la croix de chevalier à M. Tyndall, ingénieur de la Compagnie de la Vendée.

M. de Fourtou a visité la section de Chinon à Tours, et l'emplacement du camp du Ruchard.

Partout le ministre du gouvernement de la République a reçu de la part des autorités et des populations les marques de déférence respectueuse et de chaleureuse sympathie avec lesquelles il avait été accueilli en Vendée. M. Wilson, député d'Indre-et-Loire, M. Desplanques, conseiller général, le sous-préfet de l'arrondissement et les autorités attendaient à Chinon le ministre qui est reparti lundi soir pour Paris.

Des bruits qui ne manquent pas de gravité circulent depuis la dernière séance du conseil municipal; nous nous abstenons de nous en faire l'écho, laissant à M. le Maire le soin d'apprendre au public ce qu'il y a de fondé dans toutes ces rumeurs.

Nous rappellerons à cette occasion ce que nous avons déjà dit: les électeurs se plaignent, et avec juste raison, que depuis quelque temps les mandataires ne rendent plus compte de leurs travaux à leur mandants.

Voilà qui est peu conforme aux principes de nos édiles et aux décisions prises par le conseil lui-même.

Il y a quelque chose là-dessous!

Lundi soir, la place de la Bilange a été témoin d'une scène qui a causé une vive sensation.

La femme X... s'est tout-à-coup précipitée sur deux filles qui remontaient la rue Saint-Nicolas et a jeté sur l'une d'elles un flacon d'acide sulfurique. Elle visait principalement le visage. Fort heureusement, les yeux n'ont pas été atteints.

La victime de cet attentat a été conduite dans la pharmacie de M. Perdriau, qui lui a donné les premiers secours. Les blessures sont profondes et assez graves pour donner des inquiétudes.

Quels que soient les motifs qui ont pu pousser la femme X... à cet acte de sauvagerie, ils ne sauraient l'excuser.

Deux extraits des condamnations de la Cour d'assises de Maine-et-Loire:

Rose Arnaud, âgée de 29 ans, est une domestique infidèle qui change souvent de ville, plus souvent encore de maîtres.

A Saumur, elle était parvenue à puiser à la fois dans la bourse d'un mari et dans la garde-robe de son épouse.

Elle a été condamnée à trois ans de prison.

Pierre-Jean Gaboriau, âgé de 27 ans, était depuis quelque temps facteur boîtier de l'administration des postes au bureau de Nueil-sous-Passavant, lorsqu'il s'y maria le 4 février dernier.

A un moment solennel comme celui-là, il faut des fêtes; pour payer les fêtes, il faut de l'argent; l'argent qu'il employa fut celui qui se trouvait dans les lettres chargées confiées à sa fidélité.

Tantôt il prélevait un ou deux billets seulement, tantôt il faisait disparaître la lettre et ce qu'elle contenait; plus souvent encore il remplaçait adroitement des billets de banque par quelque feuille de papier sans valeur: sa façon de procéder était même assez ingénieuse pour dissimuler la lacération qu'il était obligé de faire; il pratiquait son ouverture par-dessous les timbres après les avoir décollés.

Condamné à quatre ans de prison.

La foire de Brissac, qui devait avoir lieu le jeudi 22 mai, se tiendra cette année la veille, mercredi 21 mai, à cause de la fête de l'Ascension.

Nous lisons dans la *Revue de l'Ouest*, de Niort

« Une bande de voleurs s'est abattue sur notre ville pendant la foire du 7 mai et y a commis de nombreux méfaits. Ils avaient établi leur quartier général sur la place de la Brèche, et là ils ont fait preuve d'une audace et d'une habileté désespérantes.

» Parmi les nombreux vols qui ont été commis ce jour-là, on cite un fermier, à qui on a enlevé son porte-monnaie, contenant 1,200 fr. Il avait eu cependant la précaution de l'attacher à son gilet avec une chaîne, cette chaîne a été coupée, et le fermier a vu le voleur qui fuyait; il s'est mis à sa poursuite, mais le filou a su se dérober rapidement à toutes les recherches.

» Un propriétaire qui sortait d'une baraque s'est senti bousculé. Il a mis la main

sur sa poche, mais son portefeuille, contenant des billets de banque, avait déjà disparu et le voleur aussi.

» Un portefeuille qui contenait 3,000 francs a été enlevé à un fermier qui venait de vendre des mules.

» C'est la première fois que nos foires sont exploitées par une bande de voleurs. Nous sommes avertis, et nous devons nous tenir sur nos gardes. Le meilleur moyen de déjouer l'habileté de ces filous est de ne mettre dans les portefeuilles que des papiers sans valeur et de placer dans des poches de côté les billets de banque qu'on veut soustraire à la dangereuse habileté de ces prestidigitateurs de la police correctionnelle.

Les Blaisois avaient à choisir pour l'élection de dimanche entre trois candidats: MM. Couteau, Lesguillon et Martinet.

Ceux d'entre eux auxquels ne convenait aucun de ces personnages se consolait en faisant des mots sur ce singulier assemblage de noms. Ils prétendaient devoir être mal lotis, quelque soit l'élu, et être aussi peu tentés du Couteau et de Lesguillon que du Martinet.

La Cour d'appel de Douai n'a pas admis la jurisprudence de la Cour de Paris en matière de vente d'huile de foie de morue. Elle a décidé que cette huile n'est pas une substance médicamenteuse, et que les droguistes et épiciers qui la vendent en détail ou au poids médicinal ne commettent aucune contravention à la loi du 24 germinal an XI.

En conséquence, le jugement du tribunal correctionnel de Lille, qui avait condamné dernièrement un droguiste à 500 francs d'amende, a été réformé.

Cette décision admet la libre concurrence pour la vente de l'huile de foie de morue.

Théâtre de Saumur.

C'est demain soir que le petit Charles René donnera une représentation avec le concours de la musique de notre ville. Disons quelques mots sur le jeune artiste et sur la pièce dans laquelle il doit se montrer.

Le *Vieux Garçon et ses Petits Neveux*, une charmante comédie-vaudeville de MM. Scribe et G. Delavigne, fut jouée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Madame, par les comédiens ordinaires de Son Altesse Royale, le 24 mai 1822.

Cette pièce est restée au répertoire (et elle y restera), parce qu'il y aura toujours de bons oncles qui voudront bien rester vieux garçons au plus grand avantage de leurs petits neveux, et parce qu'elle sert de mise en scène avantageuse à la production des *petits prodiges*.

Elle fut écrite pour Léontine Fay. Le rôle de l'oncle Dubocage eut Gontier pour interprète, et celui de Pierrot le jardinier fut créé par M. Nestor, que tout le monde connaît à Saumur.

Le jeune Charles René se montre successivement dans les quatre rôles, types si différents, de Paul, de Pallas, de Théodore et d'Edouard. Les journaux de Reims, de Bruxelles, de Tours et de Nantes ont fait l'éloge le plus flatteur de ce petit artiste; non-seulement il est bon comédien, mais encore il joue du piano avec un aplomb surprenant.

Cet enfant a commencé le piano à quatre ans; sa mère est son professeur. D'une famille de musiciens et d'artistes (il est le fils de M. René, administrateur du théâtre de Tours), la vocation de l'enfant s'est rapidement développée dans ce milieu favorable. A cinq ans, il fut produit pour la première fois devant le public; mais ce ne fut qu'en avril 1872 qu'il débuta sérieusement dans les concerts de la salle Pleyel.

Il se fit entendre, depuis, sur plusieurs théâtres, notamment à Bruxelles, à Reims, à Tours, et enfin, l'autre semaine, sur le Grand-Théâtre de Nantes.

Le jeune René mérite d'être entendu, quelle que soit l'opinion que l'on ait sur les petits prodiges.

Voici le programme complet de la soirée dans laquelle il va nous montrer son talent précoce:

Jeudi 15 mai 1873.

Spectacle-Concert.

Une seule représentation donnée par le petit Charles René, jeune artiste pianiste parisien, âgé de 8 ans, avec le concours de la Musique Municipale de Saumur.

Le Vieux Garçon et ses Petits Neveux, comédie vaudeville en 1 acte, de MM. Scribe et G. Delavigne.

Le petit Charles René remplira quatre rôles différents.

Concert.

1^o Ouverture de la *Reine Berthe*, exécutée par la Musique municipale.

2^o Concerto de Mozart, exécuté sur le piano par le petit Charles René.

3^o *Le temps des cerises*, romance chantée par M^{lle} Blanche Miroir.

4^o *Rêve d'amour*, valse, jouée par la Musique municipale.

5^o Ouverture à grand orchestre, conduite par le petit Charles René.

Le spectacle commencera par:

Le Piano de Berthe, comédie-vaudeville en 1 acte, du Gymnase, par M. Théodore Barrière.

ORDRE: 1^o Le Piano; 2^o Le Vieux Garçon; 3^o Concert.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Faits divers.

Le projet d'un tunnel qui relierait Douvres à Calais n'est pas abandonné. Il en est même plus question que jamais en ce moment.

D'après le projet à l'examen, le tunnel aurait 30 kilomètres, près de huit lieues de longueur.

On ne négligerait, pour le construire, aucun des moyens dont la science dispose. Il faudrait cinq ans, et la dépense est évaluée à cent millions.

Cent millions, c'est un chiffre; mais il n'y aurait plus de Manche, et en vingt minutes, — le temps de fumer un cigare, — on irait de Calais à Douvres.

**

Un membre de la commission de permanence, qui vient de passer quelques jours auprès de ses électeurs, nous racontait une petite historiette qui prouve que les populations rurales ont encore bien du chemin à faire avant de comprendre le premier mot de la politique.

Deux paysans causaient de la démission de M. Grévy et de son remplacement par M. Buffet.

— Je te dis que c'est contre le gouvernement que cela a été fait.

— Je t'assure que non!

— Mais si, j'en suis certain, M. Buffet est un ennemi de M. Thiers.

— Pas vrai, puisque M. Thiers vient de le nommer président et que c'est une belle place.

Allez donc parler à ces gens-là du centre droit et du centre gauche!

**

On lit dans la *Correspondance de Paris*:

CHARENTES.

Malgré les circonstances défavorables qui ont pesé sur les cours des principales valeurs, les actions et les obligations de la compagnie des Charentes se sont tenues avec une fermeté remarquable.

Les Bons à court terme de cette société viennent d'être admis à la cote. Ils auront ainsi un marché officiel, où il sera facile à l'épargne de les trouver.

On s'attend à voir, au retour de l'Assemblée nationale, un projet de loi déposé pour la ligne de Cavaignac à Bordeaux. La concession de cette ligne ouvrira à la compagnie des Charentes des débouchés importants, et lui assurera une action indépendante.

**

Cette année (1873), la C^{ie} anglaise d'assurances sur la vie « *le Gresham* » procédera à une nouvelle répartition de ses bénéfices. Les polices avec droit de participation, contractées avec primes annuelles avant le 1^{er} juillet 1873, prendront part à cette répartition dans la mesure prescrite par les règlements de la Compagnie.

S'adresser, pour prospectus et renseignements: 30, rue de Provence, à Paris; — en province, aux représentants ou banquiers de la Compagnie.

Dernières Nouvelles.

Pour aujourd'hui, à défaut de nouvelles, les journaux sont remplis des gloses du monde politique sur les élections du 41 mai.

Le résultat était bien prévu; cependant, tout en ne surprenant personne, il inquiète tout le monde... conservateur.

C'est, en effet, l'évidence qui se prononce; on ne peut nier l'irréparable défaite de la République conservatrice de M. Thiers.

Pour les articles non signés: P. GODET.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.
N° 4576. — 40 mai 1873.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Salon de 1873 (deuxième article). — Tableaux reproduits par l'Illustration. — Un philanthrope, nouvelle par M. Peyremal (fin). — Nos gravures. — Les Glaciers et les Métamorphoses de l'eau, par J. Tyndall. — Bigarrures anecdotiques, littéraires et fantaisistes. — Échecs.

Gravures: Vienne: mariage de l'archiduchesse Gisèle et du prince Léopold de Bavière. — Expédition d'Atschin: attaque du Kraton (résidence du sultan) par l'armée néerlandaise. — Espagne: la journée du 23 avril à Madrid, le général de brigade Carmona haranguant les insurgés dans l'enceinte de la place des Taureaux; — Occupation par la troupe des abords de la place des Taureaux. — Salon de 1873, tableaux reproduits par l'Illustration: Un dimanche matin en hiver, tableau de M. Emile Breton; — L'Été, tableau de M. Veyrassat; — Haidée, tableau de M. Chaplin; — Au printemps, tableau de M. Bastien Lepage. — L'Exposi-

tion universelle de Vienne: le pavillon du Jury. — M. Babaud-Larivière. — Académie nationale de Musique: Greta-Green. — Les Glaciers et les Métamorphoses de l'eau: — panache de nuages de l'aiguille du Dru (mont Blanc); — Une banquise arctique; — Pin couvert de neige; — Masse observée sur le glacier des Bossons. — Rébus.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie},

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 440 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 13^e fascicule, CAR à CHA, est en vente.

On lit dans la France médicale:

Sirop Louis contre la coqueluche, l'asthme, catarrhes et affections du larynx.

Les médications contre la coqueluche sont aussi nombreuses qu'incertaines. Leur nombre est précisément une preuve de leur inefficacité. Pénétré de l'incertitude de la théra-

peutique contre une affection jusqu'à présent rebelle contre toute médication, M. Louis, pharmacien, a cherché dans les produits exotiques un remède contre cette maladie si tenace et si pénible; il croit l'avoir trouvé après de longues recherches, et, à la suite de nombreuses expériences, il n'hésite pas à soumettre au corps médical la préparation à laquelle il a donné son nom.

La forme de sirop qu'il a adoptée est facile à administrer aux enfants et aux adultes.

Nous engageons nos lecteurs à recourir à une préparation qui offre toutes les garanties de réussite.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalsicière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalsicière Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicate Farine de Santé, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celle de S. S. le

Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,924.

Château de Vauxbuin, près Soissons (Aisne), le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande qu'elle ne pouvait même les bras lui être imposés; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'un mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la Revalsicière Du Barry. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; ses forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHABLES, Comtesse de GOURGUE.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalsicière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La Revalsicière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 57 1/2 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COSSON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MAI 1873.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	54 60	» 20	» »	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	780	»	» »	C. gén. Transatlantique, j. juill.	290	»	3 75	» »
4 1/2 % jouiss. mars.	78 25	» 75	» »	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	645	»	» 2 50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	467 50	»	» 1 25	» »
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	» »	Crédit Mobilier	405	»	2 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	435	»	»	» »
5 % Emprunt 1871	»	»	» »	Crédit foncier d'Autriche	957 50	»	7 50	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»	» »
Emprunt 1872	87 65	» 45	» »	Charentes, 400 fr. p. j. août.	345	»	2 50	OBLIGATIONS.				
— libéré	86 50	» 60	» »	Est, jouissance nov.	488 75	»	5 »	Orléans	275	»	»	» »
Dép. de la Seine, emprunt 1857	207	»	» 1	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	825	»	50 »	Paris-Lyon-Méditerranée	273	»	»	» »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	385	» 5	» »	Midi, jouissance juillet.	825 75	»	3 75	Est	274	»	»	» »
— 1865, 4 %	435	»	» »	Nord, jouissance juillet.	995	»	1 25	Nord	282 50	»	»	» »
— 1869, 3 % t. payé.	280	» 4	» 25	Orléans, jouissance octobre.	800	»	2 50	Ouest	269 50	»	»	» »
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248 75	» 3 75	» »	Ouest, jouissance juillet, 65.	502 50	»	2 50	Midi	273	»	»	» »
Banque de France, j. juillet.	4205	» 75	» 5	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	965	»	20 »	Deux-Charentes	248 75	»	»	» »
Comptoir d'escompte, j. août.	540	»	» »	Compagnie parisienne du Gaz.	672 50	»	5 »	Vendée	230	»	»	» »
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	470	»	» »	Société Immobilière, j. janv.	17	»	» »					
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	341 25	»	» »									

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.			
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).			
9 — 02 — — omnibus.			
1 — 33 — — soir,			
4 — 13 — — express.			
7 — 27 — — omnibus.			

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.			
8 — 20 — — omnibus.			
9 — 50 — — express.			
12 — 38 — — soir, omnibus.			
4 — 44 — — —			
10 — 30 — — express-poste.			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille; terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN

Agréablement situés,

Bornés au nord par l'enclos des frères de l'Ecole chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères,

POUR CAUSE DE DÉPART.

Autorisée par jugement du tribunal de commerce de Saumur.

Le lundi 19 mai 1873, à midi, et jours suivants, dans le magasin de M. RAGAIN, marchand de papiers peints à Saumur, rue d'Orléans, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur.

Il sera vendu:

7,000 rouleaux de papiers, 500 rouleaux de bordures, 100 devant de cheminées, quantité de rames de papiers à lettres et écoliers, crayons et autres fournitures de bureau, toiles cirées, différents objets mobiliers, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

ON DEMANDE UN EXPÉDITIONNAIRE pour le greffe du tribunal civil. (210)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Fenet, n° 97,

Joignant au nord la rue de Fenet, au levant Girault, au midi Gagneux et au couchant Drugeon.

S'adresser, pour traiter, à M^e MÉHOUS, notaire. (212)

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Jardin, Servitudes,

Situés à Bagneux.

S'adresser à M^{me} MAINTIER, rue des Pauvres. (191)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1873.

REMISE ET GRENIER

Situés place Saint-Nicolas, à Saumur.

S'adresser à M^{me} GAULAY. (211)

A CÉDER

UNE

MAISON DE COMMERCE

DE

Rouennerie, Draperie, Toiles

et Bonneterie,

Située dans le meilleur quartier de la ville.

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

A VENDRE

D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN JOLI COUPLE DE FURETS

Bien apprivoisés.

S'adresser rue Saint-Nicolas, n° 74, à Saumur.

A VENDRE

UN CHIEN EPAGNEUL

Âgé de 14 mois.

S'adresser à Louis BLAIN, au Cour-dray-Macouard. (217)

L. HUET,

NATURALISTE-EMPAILLEUR,

Rue de Fenet, maison Alleaume,

A SAUMUR.

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empailler toutes sortes d'animaux, d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements.

Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette colle, sans odeur, est employée à froid pour coller la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, le liège, le carton, le papier, etc., etc.

— Elle est indispensable dans les ménages et dans les administrations.

50 c. et 1 fr. le flacon.

A Saumur, chez PAPIN-LEROY, épicier, rue du Portail-Louis. (107)

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.